

FEDERATION SYNDICALE MONDIALE

CONTRIBUTION DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE À LA 3^{ème} RÉUNION PRÉPARATOIRE DU SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

La Fédération syndicale mondiale, au nom de laquelle je parle, tient à souscrire la demande figurant dans la Résolution 56/183 de l'Assemblée générale des Nations unies concernant les contributions, entre autres, des organisations non-gouvernementales au Sommet mondial sur la société de l'information.

Les documents présentés par le Secrétariat exécutif à cette réunion constituent pour notre organisation, une contribution précieuse favorisant un échange préalable au Sommet.

Sans aucun doute le développement puissant atteint par les technologies de l'information et de la communication (TICs) a fait que celles-ci deviennent l'infrastructure de base de l'économie, de la science, de la politique, de l'éducation et des arts, envahissant la vie quotidienne et dessinant de nouvelles formes de perception, des coutumes et des structures logiques des processus cognocitifs.

Parmi ses projets, la Fédération syndicale mondiale se pose, à côté de la défense et du développement des droits et des libertés des travailleurs et des syndicats, le respect de la libre détermination des peuples et des diverses identités et cultures.

C'est pourquoi nous sommes préoccupés par la manière dans laquelle les TICs se développent, soumises dans une grande mesure, aux tendances qui prédominent dans le développement capitaliste contemporain, à savoir, la hyper-concentration de la propriété à échelle multinationale et, par voie de conséquence, l'établissement d'un marché mondialisé fonctionnant à l'heure actuelle, selon les logiques néo-libérales.

A l'occasion du Forum syndical tenu au Copenhague dans le cadre du Sommet mondial pour le Développement social, dont les principaux accords adoptés voilà huit années restent encore à se concrétiser, une action globale nécessaire pour combattre les sources d'injustice et d'inégalité tantôt entre les nations qu'à l'intérieur de celles-ci a été proclamée.

Le fossé continue cependant à se creuser et cela arrive, également, dans le domaine de l'information.

Au moment où les économies nationales établissent davantage des relations entre elles, où les opérations des entreprises transnationales sont dehors du contrôle des parlements nationaux et des gouvernements des pays, le déploiement du domaine de l'information est caractérisé par une concentration exceptionnelle.

Ce marché mondial si juteux est potentiellement sous le contrôle des six consortiums géants chargés de répartir à domicile l'information à laquelle le monde a accès.

Telle concentration corporative permet de développer une industrie idéologique colossale tout en standardisant l'information transmise et en opérant un « contrôle de la qualité » très rigoureux, chargé de faire disparaître tout ce qui est considéré dehors de son spectre d'intérêts.

Ainsi, plusieurs médias qui tentaient avant de compter sur un programme national, ne font aujourd'hui que répéter la production mondialisée fournie par les grosses entreprises transnationales.

Cela vient à compléter et à authentifier dans un sens symbolique, dans le domaine des représentations, ce qui s'est produit dans la production et dans la consommation matérielle, à savoir, la prééminence de la consommation des produits et des services générés par les transnationales.

Cette réalité a suscité une préoccupation croissante concernant la capacité des pays hautement développés de mener à bien une recolonisation culturelle, compte tenu de la mise à point, à partir de ceux-ci, des nouvelles technologies, du contrôle de la propriété de la plupart des médias et de l'élaboration dans une grande mesure, de la majorité des produits informatiques et culturels diffusés à l'échelle planétaire.

En prenons un exemple : tous les jours, les grandes agences d'information diffusent quatre cents fois plus des mots que le pool des agences des pays sous-développés dans son ensemble.

Il faudra se demander si en réalité il s'agit d'une culture mondiale ou plutôt de la tentative d'imposer un projet hégémonique mondial. Cette question s'avère plus pertinente si l'on observe qu'une nation, les Etats-Unis, à elle seule, exerce le contrôle de la plupart de la production et des médias.

Il faut développer des mécanismes de coordination ainsi que des actions unitaires afin de contrecarrer les effets dramatiques de cette réalité et, en particulier, les causes qui les soutiennent.

Le premier exercice de créativité doit être fait par ceux qui en plus de leur préoccupation s'emploient à éviter une recolonisation culturelle.

On ne peut pas rester immobiles devant un ordre mondial qui tente de se légitimer en utilisant toutes les possibilités mises à sa disposition grâce au développement technologique de l'information et de la communication.

Nos peuples respectifs possèdent une richesse culturelle et d'identité que constituent en soi des barrières formidables aux projets hégémoniques.

L'essentiel de ce combat, entamé voilà déjà trois décennies à Alger à l'occasion de la réunion au sommet des pays Non-Alignés, est le droit des peuples à une information véridique. Cela a été la

première proclamation de ce qui est connu comme la lutte pour un Nouvel ordre international de l'information et de la communication (NOIIC), adopté après par l'ONU et l'UNESCO.

Aujourd'hui, les médias abusent de ladite liberté d'expression dans la mesure où elles mettent toute leur force idéologique et médiatique au service des buts simplement politiques. Dans ces conditions, le pouvoir médiatique ne tolère pas les critiques formulées à l'encontre de la mondialisation néolibérale actuelle et il blâme tous ceux qui essaient de s'y opposer.

Ce contexte mène à des situations chaque fois plus aberrantes : le fait de défendre les droits des travailleurs, en pas mal de circonstances, devient une attitude stigmatisée et poursuivie.

La Fédération syndicale mondiale souscrit tous ces préceptes contenus dans le projet de Déclaration des principes du Sommet qui s'opposent aux diktats médiatiques qui tentent de soumettre le monde.

C'est pourquoi notre Fédération rejoint tous ceux qui plaident pour faire manifeste dans ce Sommet:

- Le partage entre les nations du monde des menaces et des défis mondiaux dans le domaine de l'information, lesquels doivent être assumés multilatéralement en tenant compte des difficultés auxquelles doivent faire face les pays à des économies en transition.
- Le caractère multilatéral, intergouvernemental, démocratique et transparent qui doit être celui de sa conduite, étant donné l'espoir qui représente Internet pour les moyens alternatifs en tant que voie pour transmettre la vérité des événements.
- La transparence des activités réalisées par les médias nationaux et mondiaux dû à l'impact politique, social et culturel de leurs travaux.
- La reconnaissance des médias par l'accomplissement du rôle essentiel qui leur incombe dans l'éducation des enfants et des jeunes dans un environnement de paix, de justice, de liberté, de solidarité et de développement économique et social.
- L'opposition à la concentration illicite de la propriété privée et au contrôle exercé par les médias car ils minent la diversité nécessaire aux sources d'information ainsi que l'adoption des mesures légales et administratives pour y parvenir.
- L'existence des conditions et des moyens permettant aux médias d'accomplir leurs tâches afin de rectifier les inégalités existantes dans le flux de l'information dès et vers les pays en développement, ce qui est essentiel tenant compte du besoin de promouvoir l'accès universel à ces moyens.
- Le soutien à la proposition de l'Organisation internationale du Travail de favoriser une approche ambitieuse et novatrice nécessaire pour éradiquer l'analphabétisme, promouvoir l'apprentissage et la formation professionnelle permanents qui constituent des atouts indispensables pour participer, effectivement, à la société de l'information. Ce but pourrait bénéficier des instruments fournis par des technologies de l'information.

La Fédération syndicale mondiale, qui soutient une action poussée en faveur de l'unité d'action dans la défense des intérêts des travailleurs, est disposée à

participer dans la lutte pour qu'elle soit une réalité, telle qu'elle est proclamée dans le projet de Déclaration des Principes du Sommet, »... Une Société de l'Information axée sur les personnes et au service de l'humanité tout en créant une atmosphère où tous les secteurs de la population y puissent diffuser et utiliser l'information et les connaissances nécessaires pour leur développement économique, social, culturel et politique... ».